

Cacouna, le 18 octobre 2006

Madame Monique gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Madame,

Nous avons pris connaissance des différentes modifications apportées au projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna et nous réitérons notre opposition à cette entreprise que nous considérons inacceptable et inappropriée dans le contexte cacounois.

À la lumière de notre analyse, nous demeurons convaincus que l'implantation d'une industrie lourde d'une telle ampleur entraînerait inexorablement la disparition de notre établissement, anéantissant ainsi plusieurs années de difficile labeur.

Le Cénacle est devenu un Centre d'attraction international sur les plans religieux, social et environnemental. Nous appréhendons l'avènement d'un terminal méthanier comme une menace certaine pour l'avenir de cette oeuvre d'évangélisation, d'aide sociale et humanitaire.

Ayant vécu la construction du port de Gros-Cacouna, certains membres de l'équipe, présents à cette époque, avaient éprouvé de sérieuses difficultés dues à la pollution sonore. À l'heure actuelle, nous donnons régulièrement de deux à quatre heures de conférence par jour pendant deux cents jours annuellement. Comment pourrions-nous envisager un auditoire incommodé par le bruit des dynamitages répétitifs et des marteaux métalliques enfonçant des piliers géants?

La clientèle qui fréquente notre maison recherche avant tout la qualité des lieux : quiétude, qualité de l'air, environnement et panorama uniques. C'est un facteur intrinsèque de notre action sans lequel tout effort de soulagement, voire de guérison, est voué à l'échec.

Marteler à répétition d'immenses pieux d'acier dans le lit du fleuve, dynamiter une falaise et construire les infrastructures d'un terminal méthanier ne sont pas des activités lénifiantes en soi. Quand on sait que le son se propage à une vitesse de 340 mètres à la seconde dans l'air et à environ 1500 mètres par seconde dans l'eau de mer, nous pouvons dire adieu au silence et la quiétude.

Le Cénacle est une maison centenaire nouvellement restaurée. Elle repose sur des fondations de roches consolidées par du mortier. Des vibrations répétitives endommageraient fatalement ces fondations et de ce fait, le bâtiment qu'elles supportent. Il est à noter que ce complexe a une valeur inestimable.

Si le projet de port méthanier allait de l'avant, nous exigeons un engagement ferme qu'Énergie Cacouna assumera les pertes occasionnées par la diminution de la clientèle, par l'impossibilité de fonctionner ou pour la relocaliation de notre Centre de Prière.

D'autres mémoires présentés aux audiences publiques de Cacouna font état de bouleversements inquiétants de la qualité de l'air et de l'environnement visuel inestimables dont nous bénéficions. Nul besoin d'élaborer davantage sur ce sujet.

" Le 21^{ième} siècle sera VERT ou ne sera pas " déclame Hubert Reeves.

En conclusion, nous continuons d'affirmer que ce projet est une énorme aberration qui n'a nullement sa place en sol cacounois. Ne détruisons pas ce lieu privilégié où chaque être humain, à sa façon, se sent plus près de Dieu.

LE COMITÉ D'ADMINISTRATION DU CÉNACLE

N.B. Vous trouverez en annexe le mémoire que nous avons présenté aux audiences publiques de Cacouna.

Le Cénacle de Cacouna

Lieu de formation et de
ressourcement spirituel

Lieu de rencontres et de prière

Lieu de guérison intérieure par
l'Agapèthérapie

Lieu de sessions et de retraites

Lieu de vie fraternelle

Centre de Renouveau chrétien
dans l'Esprit Saint



Mission

Développer un centre de
ressourcement chrétien, travailler à
l'évangélisation, à l'éducation
chrétienne et à la guérison intérieure
en répondant aux différents besoins
de la population

Le Cénacle a 25 ans

Début des activités en 1980 par un comité initié par des Pères Capucins et les Sœurs de l'Enfant-Jésus. Les Pères Capucins étaient propriétaires occupants du site depuis 1942.

Incorporation du Comité en 1992 (OBNL) et acquisition du site et des bâtiments en 1994

Mise aux normes des bâtiments et mise à niveau des services (1999 à 2005) tout en poursuivant les activités ; investissements de 1,3 M \$

On offre des séjours d'agapèthérapie, de retraite et de prière depuis la fondation

En 2006, le Cénacle c'est...



Une organisation permanente reposant sur l'implication de plus de 45 bénévoles

Le Cénacle offre :

- 100 chambres
- une salle à manger pouvant accommoder 150 personnes
- une chapelle (130 personnes) et un oratoire (30 personnes)
- un vaste terrain aménagé donnant une vue exceptionnelle sur le fleuve Saint-Laurent, un accès aux berges du fleuve

Les expériences spirituelles offertes

En 2006, le Cénacle offre :

- des séjours d'agapèthérapie pendant lesquels les clients sont en quête de guérison intérieure avec l'aide d'animateurs spécialement formés par l'équipe du Cénacle (21 séjours de 6 nuitées et 4 séjours de 3 nuitées),
- des retraites (3 séjours de 6 nuitées et 5 séjours de 2 nuitées)
- des fins de semaine de formation et d'expériences spirituelles (13 séjours de 2 nuitées)
- en plus de ces séjours annoncés, un nombre variable de séjours sur réservation sont réalisés chaque année (environ 300 nuitées en 2005)
- d'autre part, les intervenants du Cénacle organisent, encadrent et animent des séjours d'expériences spirituelles (séminaires, sessions de fin de semaine, animation de congrès) qui se déroulent ailleurs au Québec (Lac-au-Saumon, Bathurst, Rimouski, Montréal, Lac-Bouchette, St-Henri-de-Lévis, St-Jean-de-Dieu, Alma, Clermont, Sorel, Bienville, etc.)

Une offre cohérente avec celle de la région du Bas-Saint-Laurent

L'offre de séjours du Cénacle s'inscrit parfaitement dans celle du Bas-Saint-Laurent qui est devenu, au cours des deux dernières décennies, une destination de choix pour les séjours santé.

La plupart des entreprises oeuvrant dans ce type de séjours basent leur offre sur les soins donnés au corps par le biais des médecines douces et des techniques alternatives de santé (massothérapie, balnéothérapie, etc.)

alors que

le Cénacle oriente ses interventions vers l'évangélisation, la formation à la prière, la guérison intérieure, la résolution de difficultés de relations de couples, l'acceptation de soi, la résolution de problèmes de dépendances diverses, la détente psychologique et la quête spirituelle

La clientèle

Ce sont des touristes au sens de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) puisqu'il s'agit ***de personnes ayant parcouru une distance supérieure à 80 km de leur milieu de vie habituel et séjournant pendant au moins une nuitée (OMT, 1993).***

Moins de 0,5 % est de provenance locale ou régionale. Les clients du Cénacle proviennent en majorité du Québec, de l'Ontario et des provinces Maritimes et une minorité viennent de l'étranger. Depuis 1980, des représentants de 66 pays différents ont participé à divers séjours organisés par le Cénacle

Volume de clientèle

Le Cénacle, c'est environ 20 730 nuitées touristiques annuelles à Cacouna. Son taux d'occupation se situait à 56,7 % en 2005, huit points de plus que le taux moyen d'occupation des établissements hôteliers de la région en 2004 :

- 17 000 clients différents ont fréquenté le Cénacle depuis 1980.
- En 2005, ils ont été plus de 3 000 qui ont séjourné au Cénacle pendant un total de 12 230 nuitées. À ce nombre, il faut additionner environ 8 500 nuitées effectuées par les quelques 25 bénévoles en moyenne qui résident sur le site en quasi-permanence et assument l'encadrement et l'animation des activités

Les impacts sociaux

Les activités du Cénacle sont d'ordre spirituel et leurs effets sont ressentis sur :

- l'évolution de la vie spirituelle
- la santé psychologique des individus
- la récupération de couples
- la récupération sociale de décrocheurs
- la prévention de suicides
- la détente physique

Les retombées économiques

Les dépenses annuelles effectuées par la Cénacle dans l'économie locale et régionale varient entre 485 000 \$ et 1 200 000 \$. Si on exclut les dépenses extraordinaires d'investissement, les opérations courantes engendrent des dépenses directes annuelles de \pm 500 000 \$ dans l'économie locale et régionale. C'est sans contredit **l'entreprise touristique ayant l'impact le plus important pour l'économie de Cacouna.**

Répartition des dépenses dans l'économie locale

	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	TOTAL
Administration	26 500	25 500	36 500	30 000	60 000	154 000	83 000	415 500
Entretien ménager	16 000	5 500	3 000	5 800	5 100	5 000	4 500	44 900
Alimentation	110 000	117 000	129 000	123 000	122 000	126 000	140 000	867 000
Buanderie	9 800	9 500	8 000	8 200	8 000	8 000	6 100	57 600
Entretien et réparations	145 000	153 000	138 000	64 000	48 000	52 000	90 000	690 000
Terrain	11 500	8 000	3 300	7 800	8 500	6 500	9 200	54 800
Énergie	26 500	34 700	33 000	35 000	37 000	34 200	39 000	239 400
Équipe pastorale	66 000	58 000	72 000	72 000	66 000	55 000	90 800	479 800
Investissement	205 000	26 000	118 000	105 000	92 500	713 000	61 000	1 320 500
DAS	10 000	11 000	11 000	6 500	7 600	7 000	7 500	60 600
Service de la dette	40 500	37 600	45 500	43 500	42 400	62 000	153 000	424 500
TOTAL	666 800	485 800	597 300	500 800	497 100	1 222 700	684 100	4 654 600

Le Cénacle, une CVE oubliée dans l'étude d'impact

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, il est permis d'affirmer que le Cénacle est une composante valorisée de l'environnement (CVE) de Cacouna et que les promoteurs du port méthanier auraient dû évaluer les impacts prévisibles de leur projet sur les activités de l'organisation.

Nous désirons exposer notre perception de ces impacts et suggérer des mesures destinées à atténuer ou en éviter les effets négatifs.

Les déterminants de la qualité des séjours

La tenue de séjours de méditation, de thérapie, de prière, de silence, de ressourcement commande une ambiance et une qualité environnementale supérieure, ce qui caractérise actuellement Cacouna.

Toute détérioration du paysage, de la qualité de l'air, de l'eau ou de l'ambiance sonore entraîne des risques pour la qualité des séjours et peut provoquer la désaffection de la clientèle.

D'autre part, toute diminution d'accessibilité des aires de détente, de contemplation ou d'activités en nature a des répercussions directes sur l'attrait de Cacouna comme destination de nature, de contemplation et de recueillement.

Les craintes du Cénacle en regard du projet de port méthanier

À court terme (période de construction) :

Dégradation de l'ambiance propice au recueillement et perte de clientèle due aux effets négatifs élevés du projet sur :

- la qualité du paysage
- la qualité de l'air
- l'accès aux ressources récréatives de Gros-Cacouna (marais, sentiers, belvédères)
- La qualité de l'ambiance sonore

En période d'exploitation :

Crainte de perte de clientèle en raison de la dégradation permanente des conditions environnementales favorables :

- dégradation permanente du paysage
- effets négatifs élevés sur la qualité de l'air et significatifs sur la santé publique

À long terme :

L'idée que Cacouna puisse devenir une cible stratégique (économique ou terroriste) n'a rien de réjouissant pour les administrateurs, les partenaires et les clients du Cénacle.

Les impacts négatifs appréhendés

Advenant une dégradation significative de l'environnement favorable à la tenue des séjours au Cénacle, il est prévisible qu'une partie de la clientèle désertera l'organisation. Selon le volume de ces diminutions de clientèle, les pertes pour l'économie locale seront d'ordre financier et de diminution de l'emploi local. Dans le pire des scénarios, **une diminution majeure de clientèle entraînera l'abandon du site au profit d'une autre localisation** offrant les conditions environnementales favorables à la réussite. Devant cette éventualité, Énergie Cacouna peut-elle donner l'assurance qu'elle assumera les pertes occasionnées au Cénacle ainsi que les coûts de relocalisation des activités ?

Nous pensons que le sentiment d'insécurité face aux risques associés au potentiel de désastre occasionné par une déflagration risque d'occasionner un désengagement des acteurs clés du développement touristique local.

Des mesures de prévention et d'atténuation des impacts

À ce stade-ci du projet, la population locale est en droit d'exiger des garanties de protection de son environnement. Le **respect intégral** des normes, des conventions et des mesures préventives ou de mitigation est essentiel. **Le non respect des garanties préalables à l'acceptation du projet devrait entraîner le retrait automatique des permis d'exploitation** jusqu'à l'application de mesures permettant le respect intégral des niveaux annoncés et acceptés avant le projet.

Préservation de la qualité de l'air

Le Cénacle ne voudrait pas que la qualité de l'air ambiant soit comparable à celui que l'on retrouve à Trois-Rivières, dans l'est de Montréal ou à Saint-Romuald ; cela aurait un effet répulsif majeur sur sa clientèle.

Énergie Cacouna peut-elle garantir que son projet n'aura **pas d'effets perceptibles** sur la qualité de l'air ?

Protection du paysage

Bien entendu, seul l'abandon du projet permettrait d'éviter toute dégradation du paysage ; cette décision dépasse la seule volonté des administrateurs du Cénacle. Il est cependant permis d'exiger que les mesures d'atténuation proposées, notamment sur l'intensité de l'éclairage du site et l'intégration environnementale des bâtiments et aménagements, soient effectivement réalisées et respectées avant toute émission de permis d'exploitation.

Préservation de l'accès aux sites d'activités de Gros-Cacouna



Le site ornithologique de Gros-Cacouna, les aménagements récréatifs (sentiers pédestres, piste cyclable) et le chemin d'accès au poste d'accueil doivent conserver minimalement leur niveau actuel d'accessibilité en tout temps.

La sécurité

Comme pour le paysage, il n'y a pas de mesure autre que l'abandon du projet qui puisse garantir que le site ne devienne pas une menace pour la sécurité à court et à long terme.

D'autre part, l'argument de la sécurité ne devrait pas être admissible pour soustraire l'entreprise à ses engagements préalables à l'acceptation du projet ; il en va de la crédibilité de l'exercice en cours.

Conclusion

Les administrateurs du Cénacle de Cacouna souhaitent poursuivre leurs activités à Cacouna, dans un environnement attrayant, sain et sécuritaire.

Nous sommes d'avis que le développement économique local est nécessaire et qu'il suppose des impacts sur l'environnement ; il faut toutefois que ces impacts n'aient pas d'incidences sur la santé publique et sur le niveau attractif du milieu.

Il faut faire passer la qualité de la vie devant les intérêts économiques.

N'est-ce pas pour permettre le maintien et l'amélioration de la qualité de la vie que nous oeuvrons au développement économique ?